



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

vin

Question écrite n° 21086

### Texte de la question

Le mois de mars a enregistré un véritable « trou d'air » dans les ventes de vins français à l'étranger : - 11 % en volume, - 3,8 % en valeur (hors pétillants), la chute étant particulièrement importante pour les appellations d'origine contrôlée (- 19 % en volume, 2,6 % en valeur) et il semble que les mois d'avril et de mai ne marquent pas de renversement de tendance. M. Jérôme Rivière demande à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales si les raisons d'une telle crise ont été identifiées : boycott américain, renchérissement de l'euro face au dollar, irruption du SRAS qui a diminué la fréquence des voyages et les ventes en duty-free, morosité pour cause de guerre en Iraq, et si des initiatives gouvernementales sont prévues.

### Texte de la réponse

L'attention du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales a été appelée sur la situation difficile des exportations de vins français. Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales porte la plus haute attention à ces difficultés, particulièrement marquées sur le marché nord-américain. Le Gouvernement s'est mobilisé afin de soutenir nos exportateurs de vins dans cette conjoncture difficile. Depuis plusieurs mois, une concertation inter-ministérielle a été engagée afin de mettre en oeuvre des réponses opérationnelles aux difficultés des exportateurs français. À cet effet, tous les services de soutien à l'export ont été mobilisés et en particulier les missions économiques françaises aux États-Unis, UBI France, et la Sopexa. Une « task force » a par ailleurs été constituée et s'est réunie deux fois, en janvier et en mars 2004, avec la participation des principales entreprises exportatrices concernées. Ces réunions ont montré la détermination des pouvoirs publics et des opérateurs à renforcer la présence française sur les salons dédiés au vin. Pour les deux rendez-vous outre-Atlantique que sont le salon des grossistes en vin à Las Vegas (WSWA) en avril 2004 et le salon Vinexpo Americas à Chicago en juin 2004, les actions à mener en ce sens ont été déterminées en étroite collaboration avec les opérateurs. En outre, un soutien particulier sera apporté aux exportateurs dans leurs démarches de suivi commercial et de prospection à l'étranger à travers l'utilisation de volontaires internationaux en entreprise dont le coût sera pris en charge pour partie par l'État, la labellisation d'un certain nombre de salons viticoles aux États-Unis ouvrant droit aux programmes de subventions d'UBI France et la mise en oeuvre de la procédure Sidex, de soutien individualisé aux démarches à l'export. Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires sait l'importance de l'exportation pour la filière viticole française et il veille à ce que les pouvoirs publics restent mobilisés aux côtés des opérateurs afin de surmonter ces difficultés et défendre la place des vins français sur les marchés d'exportation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jérôme Rivière](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 21086

**Rubrique** : Agroalimentaire

**Ministère interrogé** : agriculture, alimentation et pêche

**Ministère attributaire** : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 30 juin 2003, page 5056

**Réponse publiée le** : 22 juin 2004, page 4670